

XVI^{ème} Congrès PARIS

Raisonnement clinique et approche globale

16 et 17 Mars 2018

Appel à communication pour le Congrès de l'AMIK 2018

Les congrès de l'Association Méziériste Internationale de Kinésithérapie ont pour objectif de diffuser l'expérience pratique et les nouvelles connaissances scientifiques auprès des praticiens de la méthode Mézières, mais aussi de partager les recherches menées selon cette méthode avec les professionnels de santé.

Le prochain congrès devant se dérouler à Paris les 16 et 17 mars 2018, l'AMIK vous invite à déposer dès maintenant votre candidature pour une communication orale, que vous soyez méziériste ou non.

L'AMIK fait appel à des personnalités extérieures dans le but de partager les notions les plus récentes qui se développent dans le cadre de notre discipline. Un tel échange doit permettre d'enrichir le débat et les réflexions concernant l'acquisition d'outils pratiques conformes aux principes du raisonnement clinique. Le thème du congrès 2018, "Raisonnement clinique et approche globale", permettra de faire connaître de nouvelles expériences dans le domaine de la kinésithérapie globale et de diffuser le protocole scientifique qui les a structurées.



L'APPEL À COMMUNICATION

La présentation de vos travaux doit impérativement répondre à des critères scientifiques rigoureux, tant sur le plan de la méthodologie que de la terminologie.

Dès lors, deux types de communication vous sont proposés :

1. La communication libre

- 8 minutes de présentation avec 5 diapositives (Introduction – Méthode– Résultats – Conclusion - Implications) et 4 minutes de questions.

2. La conférence plénière

- 25 minutes de présentation avec un nombre libre de diapositives (Introduction – Méthode– Résultats – Discussion - Conclusion - Implications) et 5 minutes de questions.

Pour les présentations, le format power point est accepté.

INSTRUCTIONS POUR LA SOUMISSION DES COMMUNICATIONS

Vous pouvez présenter votre travail dans n'importe quel domaine de la kinésithérapie à la condition que votre étude corresponde au thème du congrès : **«Raisonnement clinique et approche globale»**.

Pour la soumission des communications, le corps du texte du résumé devra être structuré selon les parties suivantes :

- Titre.
- Introduction : présentant le contexte et l'objectif du travail.
- Méthode : présentant les moyens utilisés.
- Résultats : présentant les principaux résultats triés par importance.
- Discussion : soulignant les points forts de l'étude et ses limites.
- Conclusion/Implication pour la pratique : expliquer en quoi ce travail apporte des éléments nouveaux et quels en sont les bénéfices pratiques.
- Références : maximum 10 références bibliographiques.
- Illustrations : une ou 2 figure(s) et/ou un ou 2 tableau(x) maximum.
- La longueur du texte est limité à 2500 caractères (espaces compris).

Le résumé sera envoyé par voie électronique sur le site internet du congrès-AMIK 2018 ou par mail jramirez@uic.es avant la date du 01/06/2017.

Un détail de la grille est accessible sur le site web du congrès.

Soumission des résumés

Les auteurs recevront la notification d'acceptation ou de refus avant la date du 01/10/2017. Si vous ne recevez pas de notification ou que vous avez besoin d'aide pour soumettre votre résumé, veuillez contacter le responsable des soumissions à : jramirez@uic.es

Critères d'évaluation et acceptation

Les résumés seront acceptés s'ils répondent aux critères suivants:

- La clarté de la communication.
- L'intérêt de la question posée par le résumé.
- La rigueur de la méthodologie.
- L'application pratique des résultats pour la kinésithérapie globale.

PRIX

L'AMIK distingue la meilleure communication par un prix : **l'inscription gratuite à une post-formation** organisée par l'AMIK pendant l'année 2018. Ceci est valable pour l'auteur du travail présenté.

Informations générales

1. La langue du congrès est le français. Les soumissions doivent être rédigées en français.
2. Toutes les recherches impliquant un être humain ou un animal doivent respecter les principes éthiques et la réglementation de santé en vigueur.
3. Toutes les sources de financement doivent être indiquées dans les soumissions.
4. Les conflits d'intérêt doivent être déclarés.
5. Le texte de la communication, quel qu'en soit le mode de présentation, pourra être publié sur tout support (internet, CD-rom ou impression papier) et le copyright est cédé à l'AMIK.
6. Toutes les décisions du comité scientifique sont définitives.